

## CHRONOLOGIE

### LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

#### JUILLET AOUT SEPTEMBRE 1990

**3 juillet :** Tunisie-Libye : procès-verbal de la 6ème session de la commission supérieure tuniso-libyenne de suivi stipulant notamment que les citoyens des deux pays peuvent circuler munis de la carte d'identité.

**4-8 juillet :** Environnement : secousses telluriques au Nord de Feriana (3,1 degrés de magnitude sur l'échelle de Richter et à Gafsa (3,4 degré à Djebel el Ham).

Politique : communiqué du Grand Rabbin de Tunisie Haim Madar pour rassurer «les Tunisiens israéliens résidant à l'étranger que leurs proches en Tunisie vivent dans une parfaite sérénité».

**5 juillet :** Enseignement : le taux global de réussite au concours d'entrée à la 1ère année de l'enseignement secondaire est de 40,24% soit 94 334 admis.

**6 juillet :** Social : grève des gérants de stations d'essence.

**8 juillet :** Théâtre : le Théâtre National de Tunis (TNT) devient un établissement public à caractère industriel et commercial. Nouveau statut et conseil d'administration.

Economie : allocation de 15 millions de dinars pour le port industriel et commercial de Gabès annoncée par le ministre des Transports.

Tunisie-Canada : visite en Tunisie de Martial Asselin, sénateur canadien, lieutenant gouverneur du Québec.

**9 juillet :** Economie : inauguration à Tunis de la salle de cotation de la bourse des valeurs immobilières.

**10 juillet :** Santé : colloque national à Sidi Bouzid sur l'empoisonnement dû aux scorpions organisé par la direction régionale de la santé : 40 mille cas de personnes piquées par les scorpions dans les gouvernorats du Centre et du Sud.

Tunisie/Oman : départ de 400 enseignants tunisiens pour le Sultanat d'Oman.

Banque : signature par la Banque de développement économique de Tunisie et la Banque européenne d'investissement de deux conventions financières : octroi d'un prêt à long terme de 12 millions d'ECU (13,2 millions de dinars) et 3 millions d'ECU (3,3 millions de dinars) pour des participations directes au capital d'entreprises manufacturières tunisiennes. Il s'agit de la seconde tranche des montants réservés à la BDET au titre des aides financières directes dans le cadre de l'accord de coopération.

Economie : décision du comité de facilitation des transports maritimes (ministère des transports) de construire un 3ème quai au port de la Goulette pour un coût de 600 000 dinars.

**11 juillet :** Tunisie-USA : Colin P. Powell, chef de l'état-major inter-armées américain est reçu par le ministre de la Défense nationale Abdallah Kallel.

**12 juillet :** Enseignement : célébration de la Journée du savoir en l'honneur des élèves et étudiants lauréats des examens de fin d'année scolaire et universitaire.

**13 juillet :** Télévision : accord de coopération sur l'échange de services et la co-production entre l'entreprise cinématographique Zini Films et la RTT.

Tunisie-RFA : Signature d'un contrat de prêt, à Bonn, de 50 millions DM sur la base d'un accord financier conclu le 18 juin 1986 pour un projet de développement.

**14 juillet :** Environnement : démonstration du procédé «Meractive» dans une plage de la banlieue Nord pour lutter contre la pollution des sables. Ce procédé français utilise l'eau de mer passant dans les filtres d'un électrolyseur et obtenant un produit bactéricide pulvérisé sur le sable.

Entreprise : journée de l'exportation organisée par le bureau de la fédération des exportateurs (FEDEX); ce dernier annonce à cette occasion l'embauche de 1000 diplômés.

**15 juillet :** Transport : deuxième anniversaire de l'office des ports aériens tunisiens (OPAT). La Tunisie compte 5 aéroports internationaux. Jumelage entre les aéroports de Tunis et de Casablanca.

**16 juillet :** Tunisie-RFA : visite du président Ben Ali en Allemagne à l'invitation du président allemand Richard von Weizacker (16-18 juillet). C'est la seconde visite d'un président tunisien depuis l'indépendance. La RFA est le 3ème partenaire commercial de la Tunisie avec 13% du volume global du commerce extérieur tunisien.

Transport : adhésion de la Tunisie à la convention TIR réunissant 43 pays sur les échanges commerciaux internationaux et l'acheminement des marchandises par voie routière.

Circulation : premier concours du conducteur modèle organisé par le National Automobile Club de Tunisie du 1 au 31 août.

**17 juillet :** Tunisie-URSS : une délégation du conseil du soviet suprême est reçue par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Habib Ben Yahia.

**18 juillet :** Culture : premier festival de l'immigration au centre culturel international d'Hammamet organisé par l'Office des Tunisiens à l'étranger réunissant les créateurs tunisiens à l'étranger.

**18-19 juillet :** Urbanisme : 10ème assemblée générale ordinaire des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (Association internationale des maires francophones) soit 54 villes sur le thème «la ville à l'orée de l'an 2000» M. Jacques Chirac, maire de Paris, propose la création d'un fonds de coopération.

**19 juillet :** Aménagement : démarrage d'un programme de 3 ans de réhabilitation de la voirie et d'aménagement des intersections dans la ville de Tunis pour un coût de 20 millions DT.

**19-20 juillet :** Social : grève du personnel des postes : les agents des PTT sont exclus de l'augmentation de salaires dont bénéficient les fonctionnaires du secteur public.

**20-21 juillet :** Développement : Journée d'appui au développement à l'initiative de l'Office des Tunisiens à l'étranger avec la participation de 50 hommes d'affaires tunisiens exerçant en Europe et des membres du gouvernement. 80% des devises transférées par les émigrés tunisiens sont dépensées dans les produits de consommation.

**22-31 juillet :** Sciences : séminaire sur «Les activités scientifiques extra-scolaires en liaison avec le développement» dans le cadre du forum international de la Jeunesse pour les sciences et la technologie au nouveau Centre culturel d'El

Menzah VI sous le parrainage de l'UNESCO et avec le concours de l'Ambassade de France en Tunisie.

**26 juillet** : Parlement : le président Ben Ali boycotte une cérémonie officielle au parlement pour désapprouver l'absentéisme des députés. Des projets de loi sont reportés faute de quorum à l'assemblée.

Culture : inauguration du complexe sportif et culturel d'El Menzah VI à l'occasion de la 33ème Fête de la République. C'est une coopération tuniso-chinoise qui est à l'origine de ce complexe d'un coût de 4,9 millions de dinars.

**28 juillet** : Théâtre : représentation de la pièce de Sénèque «Phédre» mise en scène par Daisy Amias au Festival de Dougga avec le concours de l'Ambassade de France en Tunisie.

Presse : accord entre l'Agence France Presse et Tunis Afrique Presse pour l'informatisation de l'agence tunisienne pour un montant de 6 millions de francs consentis à titre de don dans le cadre de l'aide française.

**29 juillet** : Tunisie-Egypte : accord en matière de recherche scientifique appliquée en agronomie et agro-alimentaire.

Presse : ouverture à Tunis d'une deuxième agence de presse spécialisée dans les informations financières couvrant l'ensemble du Maghreb.

**31 juillet** : Douane : séminaire d'un personnel douanier qualifié dans la lutte contre la drogue (31 juillet - 8 août). L'enseignement est dispensé par des experts américains.

Communication : création d'une agence de communication extérieure pour la défense de l'image de marque de la Tunisie. Cette agence est rattachée au ministère de la Culture.

Culture : gala de Patricia Kaas au Festival de Carthage et à Hammamet organisé par le service culturel de l'Ambassade de France.

**7 août** : Transport : une collision entre deux trains à l'entrée de Tunis (Dubosville) provoque la mort de 15 personnes. D'après les premiers éléments de l'enquête, une erreur humaine est à l'origine du drame.

**8 août** : Cinéma : médaille d'or au festival de films sur l'enfance de Griffoni (Italie) pour le film «Asfour Stah ou Halfaouine» de Férid Boughedir.

**9 août** : Crise du Golfe : création d'un comité de soutien à l'Irak à l'initiative d'un collectif présidé par Fayçal Jeddi.

**14 août** : Crise du Golfe : après le discours du président Ben Ali prenant position pour une solution arabe, manifestation des partis politiques contre l'intervention étrangère dans le Golfe. Le comité de soutien à l'Irak est présidé par l'universitaire Hichem Djait.

Crise du Golfe : arrivée de Claude Cheysson, ancien ministre des affaires étrangères, à Tunis pour rencontrer Yasser Arafat et Chedli Klibi.

**16 août** : Crise du Golfe : le président Ben Ali reçoit un envoyé spécial du président irakien Saddam Hussein.

**17 août** : Santé : accord de partenariat entre la société des industries pharmaceutiques de Tunisie et les laboratoires Pfizer prévoyant la fabrication de médicaments haut de gamme.

**19 août** : Religion : décès de Michel Callens, prélat catholique de Tunis depuis 1964.

**20 août - 2 septembre** : Droit : 6ème session de l'Académie internationale de droit constitutionnel à Tunis sur le thème «Le chef de l'Etat à la fin du XXème siècle» présenté par le professeur François Luchaire.

**21 août** : Police : Mohamed Larbi Mahjoubi est déchargé de ses fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé de la sûreté nationale.

Crise du Golfe : arrivée de 250 travailleurs tunisiens en provenance du Koweït via Amman ; leur retour a été organisé par le ministère des Affaires étrangères.

**22 août** : Tunisie-France : visite de Pierre Mauroy secrétaire du Parti socialiste français à l'invitation du parti RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique).

**23 août** : Transport : depuis la mise en route le 26 juillet des lignes 3 et 4 (Ibn Khaldoun et Le Bardo), la capacité de transport par métro toutes lignes confondues de la société du métro léger est de 70 millions de voyageurs.

**25 août** : Presse : réparation du bulletin de l'association des journalistes tunisiens avec l'édition d'un numéro spécial intitulé «le journaliste tunisien».

Tunisie-France : projet d'un centre de thermalisme (200 lits) à Korbous à l'initiative de l'institut de gérontologie de Marseille après l'expérience de «cure mémoire» qui a permis à un groupe de personnes de plus de 50 ans de soigner la perte de mémoire.

**26 août** : Transport : la part de la Tunisie (Tunis-air et Air-liberté) dans le transport aérien des touristes à l'échelle nationale est passée de 24% en 1989 à 36% en 1990 grâce à l'intervention de la compagnie tunisienne de charters «Air Liberté».

**27 août** : Transport : hausse de 10% des tarifs de transports routier et du métro léger.

**28 août** : Emigration : expulsions de 23 travailleurs tunisiens en situation irrégulière du sud de l'Italie à la suite d'une bagarre généralisée entre étrangers et autochtones.

**29 août** : Tunisie-Jordanie : entretiens Ben Ali - Hussein de Jordanie à Tunis sur la crise du Golfe

Gouvernement : nomination de Habib Boularès, ministre conseiller au poste de ministre des Affaires étrangères en remplacement de Ismaïl Khelil.

Crise du Golfe : départ d'émissaires dans plusieurs capitales arabes et étrangères pour exposer la position de la Tunisie dans le conflit du Golfe. Parmi les envoyés spéciaux figurent des hommes politiques de l'opposition (Mouvement des démocrates socialistes et Rassemblement socialiste populaire).

Tunisie/Arabie-Séoudite : le président de la République reçoit le prince Saoud Al Fayçal ministre saoudien des Affaires étrangères.

**30 août** : Syndicat : session extraordinaire de l'Union des syndicats arabes à Tunis sous le thème de l'intervention étrangère dans le Golfe. Création d'un comité de soutien à l'Irak présidé par Sahbani Ismaïl.

**1 septembre** : Commerce : depuis la promulgation de la loi sur les sociétés de commerce international (1988), le nombre de sociétés de commerce international au 31 août 1990 est de 972 (dont 77 sociétés résidentes et 895 non résidentes), soit 2% des exportations tunisiennes.

**2 septembre** : Agriculture : récolte de céréales de 16 millions de quintaux en 1990 (21 millions de quintaux en 1981 et 19 millions en 1987).

**4 septembre** : Politique : entretien entre le premier ministre Hamed Karoui et Kamel Dervis directeur du département Maghreb à la Banque Mondiale.

Crise du Golfe : démission de Chedli Klibi secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes depuis 1979.

Tunisie-Monde Arabe : Des envoyés extraordinaires sont dépêchés dans 11 pays par le président de la République pour expliquer la position de la Tunisie dans la crise du Golfe dans 11 pays: message au Roi Fahd remis par le ministre de la justice Neffati; messages à l'Emir du Bahrein, puis du Qatar remis par le ministre de la Culture et de l'information Ahmed Khaled (12 septembre).

**8 septembre** : Crise du Golfe : une délégation parlementaire de la CEE est reçue par le premier ministre Hamed Karoui et le ministre des Affaires étrangères Habib Boulares. La délégation européenne comprend principalement des socialistes : français (Claude Cheysson), italien, ouest-allemand, britannique et un conservateur britannique.

**9 septembre** : Municipalité : le maire de Tunis Mohamed Ali Bouleymane est élu président de la fédération nationale des villes tunisiennes.

**10 septembre** : Politique : distribution de tracts par les étudiants de l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE) pour se démarquer des déclarations de Jebali et de Mourrou membres du mouvement islamique Annahda sur la crise du Golfe.

**11 septembre** : Politique : convocation d'une session extraordinaire de la chambre des députés pour examiner la position de la Tunisie sur le conflit du Golfe. Le premier ministre Hamed Karoui a annoncé que la Tunisie a commencé à appliquer les résolutions de l'ONU dans le conflit du Golfe. Le chef de gouvernement a évité d'utiliser le mot «*embargo*».

Entreprise : inauguration d'une nouvelle usine de production d'eau minérale «Safia» à Ain Ksiba par la société tunisienne d'eau minérale (SOSTEM) : médaille d'or décernée à la manifestation internationale du Luxembourg et protocole d'accord avec une société canadienne pour la commercialisation de la marque en Amérique du Nord.

**12 septembre** : Crise du Golfe : selon le ministre de l'Economie Mohamed Ghannouchi, les répercussions financières directes de la crise du Golfe sur l'économie tunisienne sont estimées à 140 millions DT pour 1990 et à plus de 200 millions DT en 1991.

**13 septembre** : Politique : à la suite du décès le 13 septembre en Suisse du nationaliste Brahim Toubal, cérémonie officielle d'inhumation à Mahdia.

**14 septembre** : Diplomatie : adoption à Washington de la résolution accordant à la Tunisie le statut «*d'observateur permanent*» au sein de l'organisation des états américains.

Tunisie-Chili : première nomination d'un ambassadeur (madame Marcia Coyarrubias) depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1981.

**15 septembre** : Social : simplification des procédures administratives de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse vieillesse (CAVIS).

Tunisie-Mali : signature d'un accord de coopération en aéronautique civile et en météorologique, relatif notamment à la sûreté de l'aviation civile (recherche et sauvetage des avions).

**16 septembre** : Presse : parution du mensuel de l'UTICA «*Tunisie économique*» après 10 ans d'interruption.

**17 septembre** : Crise du Golfe : boycottage symbolique des avions et bateaux américains et britanniques à l'appel de l'UGTT.

**19 septembre** : Enseignement : 7 lauréats tunisiens boursiers du gouvernement français sont admis au concours

d'entrée de l'école polytechnique de Paris sur un total de 27 participants étrangers.

Tunisie-U.S.A. : versement d'un prêt de 6 millions de dollars entre la Tunisie et des banques américaines, l'agence de développement internationale USAID pour des projets d'assainissement en vertu d'un prêt de garantie d'une valeur de 50 millions signé en 1985.

**20 septembre** : Tunisie-USA : ratification par le sénat américain du traité de non double imposition entre les deux pays.

(suite de la page 3)

L'exemple alexandrin n'est pas un plaidoyer pour un retour au système communautaire. Celui-ci ne pouvait fonctionner qu'à une échelle réduite, et avant que les nationalismes ne brisent l'unité d'une société héritée de l'Empire Ottoman. Il témoigne toutefois du rôle central urbain. Il permet aussi de préciser un point aujourd'hui essentiel : il y a crise urbaine quand il n'y a pas de communauté citadine. La crise urbaine ne se mesure pas seulement en termes quantitatifs.

Robert ILBERT  
Université de Provence  
Département d'Histoire

(1) Leïla Tarazi-Fawaz, *Merchants and migrants in nineteenth century Beyrouth*, Harvard, 1983, 182 p.

(2) Robert ILBERT, *Alexandrie, 1830-1930, Espace et société, Histoire d'une communauté citadine*, Thèse de Doctorat d'Etat, Paris EHESS, 1990, 852 + 259 p.

(3) Mohammed Naciri, «*Les formes de l'habitat sous-intégré, essai méthodologique*», *Hérodote*, N° 19, Paris, 1980.

(4) Al-Akhbar, 1 Juin 1985.

(suite de la page 4)

d'une "Moïra" originaire ou d'une insondable liberté ?  
(Jean Ladrière)

5. Une réflexion sur la notion de création amène à l'idée que toute création est différentielle, donc offensante pour ce qui est; la notion de création devient alors un critère différentiel de l'humain (René Passeron).

L'événement que représente le Congrès d'Hammet mérite, en définitive, d'être salué. A de multiples points de vue, on peut en apprécier le caractère bénéfique et prometteur. On soulignera tout particulièrement l'ouverture de l'A.S.P.L.F. à tout le champ de préoccupations et de réflexions spécifiques que constitue la pensée arabomusulmane qui voit ainsi s'affirmer son rayonnement international.

Ali CHENOUFI,  
Secrétaire général de la Société  
Tunisienne des Etudes Philosophiques